Vol. 5, N°19, pp. 685– 701, Septembre 2026
Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : https://www.doi.org/10.62197/MAQK1823
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI, Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : https://revue-kurukanfuga.net

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales ***KURUKAN FUGA***

EXTERNALISATION DE L'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE ET GOUVERNANCE DE LA FILIERE COTON AU MALI : LA CMDT ENTRE REFORME POLITIQUE ET BESOIN OPERATIONNEL

****

Dr Evariste Fousseni CAMARA,
Anthropologue,
Chercheur associé au Centre de Recherche, d'éducation, de Formation sur le Sahel (CREFOS) et au Centre de recherche sur le savoir local (Point Sud) de Bamako
Bamako ; E-mail : fousscamara73@gmail.com

****

Résumé : L'alphabétisation fonctionnelle, dimension importante de l'éducation agricole au Mali, avait été inscrite au tableau des missions essentielles de la Compagnie Malienne de Développement des textiles (CMDT) en 1973 et portée par un projet de relance exécuté de 1975 à 1978. A la suite de celui-ci, la compagnie en a fait un socle de son dispositif d'encadrement de la filière. Mais, la mise en œuvre à partir de 2003 des recommandations des états généraux du secteur coton de 2001 a instruit la priorisation de la production du coton aux dépens de fonctions d'appui à celle-ci. Après trente ans de construction d'une ingénierie d'éducation agricole dans ses zones d'intervention, la CMDT s'est désengagée de l'alphabétisation fonctionnelle en la portant aux mains des structures privées et des organisations de producteurs. L'externalisation de cet outil de renforcement des capacités des acteurs ruraux est passé à la périphérie des missions de la compagnie bien qu'ayant un impact réel sur la bonne gouvernance de la filière. Pourtant, la culture du coton prend de l'importance dans les schémas économiques du pays qui par ailleurs concèdent une grande responsabilité aux producteurs. Le paradoxe est donc grand relativement à une réforme structurelle presqu'incomprise dans sa logique.Cet article traite des reformes induites par l'introduction de l'alphabétisation fonctionnelle dans le dispositif d'encadrement de la filière coton, de ses objectifs recherchés, de la structuration de la formation puis de l'impact de son externalisation suite au recentrage des activités de la CMDT. L'objectif est de mettre en lumière la place centrale qu'occupe l'alphabétisation fonctionnelle dans le dispositif d'encadrement de la CMDT et d'analyser l'impact de son externalisation sur la gouvernance du secteur par la compagnie. Il s'appuie sur les données empiriques de notre thèse, recueillies en 2020, auprès des acteurs (producteurs et agents d'encadrement) du secteur CMDT de Dioila.
Mots clés : Alphabétisation fonctionnelle, Fonction d'appui, Néo-alphabète, Externalisation

****

Abstract: Functional literacy, an important aspect of agricultural education in Mali, was included in the core mandate of the Malian Textile Development Company (CMDT) in 1973 and driven by a revitalization project implemented between 1975 and 1978. Subsequently, the company made it a cornerstone of its support framework for the sector. However, the implementation of recommendations from the national forum on the cotton sector in 2001, starting in 2003, prioritized cotton production at the expense of the functions supporting it. After thirty years of developing an

agricultural education system within its operational zones, the CMDT withdrew from functional literacy programs, handing them over to private entities and producer organizations. Outsourcing this tool for building the capacity of rural stakeholders relegated it to the periphery of the company's mission, despite its real impact on the sector's good governance. Yet, cotton cultivation is becoming increasingly important in the country's economic framework, which also places significant responsibility on producers. This creates a major paradox regarding a structural reform whose underlying logic remains largely misunderstood.This article examines the reforms prompted by the introduction of functional literacy into the CMDT's cotton sector support framework, the intended objectives, the structure of the training, and the impact of outsourcing it following the refocusing of CMDT activities.The aim is to highlight the central role functional literacy plays in the CMDT's support system and to analyze the impact of its outsourcing on the company's governance of the sector. The study draws on empirical data for our thesis collected in 2020 from stakeholders (producers and support staff) in the CMDT's Dioila sector.
Keywords : **Functional literacy, Support function, Newly literate person, Outsourcing**

****

INTRODUCTION

Au Mali, l'alphabétisation sous ses différentes évolutions a été, depuis les années d'indépendance du pays, un élément moteur de la construction citoyenne. Les autorités du Mali, dès la première République, dans leur volonté politique d'éveiller la conscience nationale, en avaient fait un axe de développement en lui accordant une place de choix dans le système éducatif du pays. La Création en 1961 du Service national de l'Éducation de base et de l'alphabétisation (Savaria, 1979) était un signal fort pour assurer non seulement la scolarisation massive des enfants mais l'alphabétisation des adultes dans un objectif de développement. De ce premier signal, les actions ont été portées progressivement par le Centre National d'Alphabétisation (créé en 1972) devenu plus tard la Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (DNAFLA) en 1975. Cette même année, commence la mise en œuvre du projet de relance de l'alphabétisation fonctionnelle portée par la Compagnie Malienne du Développement des Textiles (CMDT) sur instruction des autorités d'alors. Ces questions ont été largement traitées dans les années 1970-1980 : Savaria, J. (1979) ; Diabaté, M. (1979) ; Belloncle, G. (1987) et bien d'autres.

Cette fonction finit par intégrer le dispositif de la compagnie à travers la création des zones d'alphabétisation fonctionnelle (ZAF) qui seront supprimées suite aux états généraux du secteur coton tenus en 2001. Par cette instance, l'alphabétisation est retirée des missions de la CMDT et confiée à d'autres partenaires du secteur. Mais, elle n'est pas remise en cause dans son importance pour le secteur ni pour l'intérêt que la compagnie lui accorde. Et c'est en cela qu'apparait le paradoxe et l'incompréhension de la réforme.

Dans les zones de culture du coton encadrées par la Compagnie Malienne du Développement du Textile (CMDT), l'alphabétisation fonctionnelle a été l'un des éléments importants du dispositif d'encadrement de la production cotonnière. Malgré son caractère non-formel suivant

la classification de l'UNESCO des formes d'éducation[1] (N'Diaye 2013), ce type d'éducation révèle des dimensions importantes non seulement pour la culture du coton, pour le développement personnel des paysans mais plus globalement pour le développement local des terroirs. Son externalisation, c'est-à-dire le déplacement de son ancrage de la CMDT vers le secteur privé ou les organisations paysannes suscite des interrogations quant à son avenir et son impact sur la gouvernance du secteur coton au Mali.

A l'opposé de Gurgand, M. (1993) qui analyse les effets de l'éducation sur la production agricole, cet article a pour objectif de mettre en lumière la place centrale qu'occupe l'alphabétisation fonctionnelle dans le dispositif d'encadrement de la CMDT et d'analyser l'impact de son externalisation sur la gouvernance du secteur par la compagnie.

Nous y proposons une analyse des discours et des récits sur l'histoire de l'alphabétisation fonctionnelle à la CMDT prononcés par les anciens secrétaires des AV (association villageoise), des anciens chefs ZAF (zone d'alphabétisation fonctionnelle) de la CMDT et des secrétaires à la production des SCPC (société coopérative des producteurs de coton) et chefs ZPA (zone de production Agricole) en activité au moment de la collecte des données.

1-Méthodologie

Cet article est une extraction de notre thèse de doctorat en anthropologie sur « la dynamique des fonctions d'appui à l'Agriculture au Mali »[2] dont l'un des objectifs spécifiques était d'expliquer les raisons de l'inadaptation des approches actuelles au contexte agricole du moment. A cette occasion, des entrevues de recherche ont été réalisées auprès des chefs ZPA, des secrétaires à la production des sociétés coopératives et des personnes ressources constituées de chefs ZAF à la retraite et des secrétaires AV des années 1980 (acteurs et témoins de cette période). Aussi, des questionnaires ont été administrés à un échantillon de chefs d'exploitations du secteur CMDT de Dioila (zone de la recherche). Ces données empiriques ont été recueillies en 2020 auprès de ces quatre (04) catégories d'acteurs.

L'analyse des discours et récits de vie de ces acteurs nous ont permis de développer les arguments au prisme des théories, des caractéristiques de l'agriculture malien et des réformes engagées par l'Etat en faveur du secteur coton.

L'article est structuré autour d'un rappel historique des évolutions du dispositif de la CMDT et des réformes y afférentes, les objectifs opérationnels de l'alphabétisation et leur importance dans la gestion de la filière coton et enfin des discussion sur l'impact de l'externalisation de l'alphabétisation fonctionnelle des missions de la CMDT.

1.1.Bref rappel du contexte historique de l'alphabétisation fonctionnelle à la CMDT

[1] L'UNESCO a défini trois types dans la classification des formes d'éducation : formel, non-formel et informel

[2] Thèse soutenue le 30 mars 2023 à l'Institut de Pédagogie Universitaire (IPU) de Bamako

Le Programme d'Ajustement Structurel est considéré comme le point de départ de vastes réformes dans les différents secteurs de développement au Mali. Ainsi, dans le domaine de l'Agriculture, les premiers actes ont été posés par les états généraux du monde rural de 1991. Ceux-ci ont conduit au désengagement de l'État malien de plusieurs fonctions. Consacrés par le schéma directeur du secteur du développement rural (SDSDR, 1992) comme un transfert des compétences de certaines fonctions telles que la médecine vétérinaire (attribution des mandats), le génie civil, l'approvisionnement en intrants et équipements agricoles, la formation, etc., en faveur notamment du secteur privé, ces états généraux sont aussi considérés comme un tournant de la remise en cause de la vulgarisation en tant que service public. Dans ce sillage, se tiennent en 2001, les états généraux du secteur coton qui se saisissaient des questions spécifiques de développement de la filière coton au Mali. Ils aboutissaient alors à des recommandations assorties de mesures fortes sur le devenir de ce secteur. Parmi elles figuraient l'externalisation d'une gamme de services publics : le génie civil, l'approvisionnement en intrants, le crédit agricole et la formation, entre autres. Dufumier (2006/1 :130) avait été inspiré de s'interroger : « *alors même que la privatisation de la CMDT va conduire à un resserrement des activités autour du seul coton, on peut finalement se demander si ce n'est pas un élargissement des interventions de service public qu'il faudrait envisager* ». Sans nul doute, cette analyse était et demeure pertinente à nos yeux : ce recentrage des activités de la CMDT sans discernement n'est-il pas discutable ? La compagnie avait reçu pour instruction de se recentrer sur la production en confiant la gestion des fonctions d'accompagnement de celle-ci à d'autres acteurs. Dans cette réorganisation, l'alphabétisation fonctionnelle relève des organisations de producteurs (sociétés coopératives des producteurs de coton). Pourtant, depuis son introduction dans le dispositif d'encadrement de la CMDT en 1979 (Belloncle, 1987 : 211), elle y a été une fonction essentielle. Le besoin est apparu dès 1976 à la suite du constat selon lequel la tenue des documents de gestion par les acteurs de base exigeait un nombre important de ressources humaines locales d'un niveau de formation minimum en français. Pour pallier cette difficulté, recours avait été fait aux anciens fonctionnaires, anciens militaires et à certains déscolarisés ayant atteint un niveau acceptable dans le système scolaire. Ceux-là` étaient mis a` contribution pour tenir les documents de base des exploitations et des organisations. Ils y jouaient un rôle important au

regard de l'importance liée à l'exécution correcte de ces tâches pour les exploitations et leurs organisations et même pour la compagnie. Par conséquent, la CMDT avait été emmenée à porter l'alphabétisation fonctionnelle par des réformes substantielles de son dispositif : recrutement des spécialistes au sein de la DNAFLA, instauration des zones d'alphabétisation dans son organigramme comme facteur de responsabilisation des associations villageoises (AV). Cette série de mesures mettait en place la base de la pyramide d'encadrement de la filière en y sauvegardant la double exigence : la nécessaire présence du personnel d'appui à la production et la revendication des producteurs d'avoir droit de regard et de participation à la gestion de la filière.

Pourtant, à partir de 2003, la compagnie a acté ce recentrage et ce désengagement vis-à-vis de l'alphabétisation fonctionnelle malgré la place qu'elle occupait. De ce fait, que resterait-il du dispositif de conseil agricole de la CMDT sans ce cadre de formation de ses relais à la base ? La responsabilisation des organisations des producteurs (OP) de coton à porter les tâches d'encadrement de la production répondrait-elle aux attentes placées en ces OP ?

Cet article se veut explicatif de l'impact de l'externalisation de l'alphabétisation fonctionnelle sur le dispositif d'encadrement de la filière coton du Mali.

2-L'ancrage de l'alphabétisation fonctionnelle à la CMDT : la vision d'une œuvre d'ingénierie de formation

Plusieurs sources indiquent que dans le cadre de la continuité des actions d'alphabétisation après les évolutions des années 1960 (Conférence de Téhéran (1965), Réunion interministérielle de Bamako (1966) et Mise en œuvre du programme expérimental mondial d'alphabétisation– PEMA, de 1968 à 1972 ; un projet de relance fut confié à la CMDT : « *la zone Mali-Sud fut choisie par le gouvernement malien dès 1973 comme zone de relance de l'alphabétisation. Le projet fut encadré par une Opération de développement agricole, la Compagnie malienne de développement des fibres textiles (CMDT)* » (Savaria, 1979 : 146).

Ce faisant, le processus de relance de l'alphabétisation fonctionnelle avait déplacé son ancrage de la DNAFLA à la CMDT mais n'avait pas impacté sur les approches. Les sessions étaient organisées tel que la DNAFLA les avaient conçues (session de six mois et la nuit).

La mise en œuvre de ce projet se situe entre 1975 et 1978 tout en rappelant que la CMDT a été créée en 1974. Mais au-delà de l'initiative en faveur de la population dans ses généralités, le besoin spécifique de l'alphabétisation dans le système coton semble être véritablement apparu en 1976 sur la base du constat que les ressources humaines locales d'un niveau de formation minimum en français (retraités et déscolarisés ayant atteint un niveau acceptable dans le

système scolaire) étaient insuffisantes pour la tenue des documents de gestion du secteur. Mais, au regard de l'importance liée à l'exécution correcte de ces tâches pour les exploitations et leurs organisations et même pour la compagnie, cette dernière a été emmenée à s'approprier l'alphabétisation fonctionnelle. Ainsi, « *pour résoudre ce problème, la CMDT décide d'introduire l'alphabétisation en langue nationale en 1979. Elle recrute des spécialistes au sein de la DNAFLA* » (Belloncle, 1987 : 211).
L'introduction de l'alphabétisation fonctionnelle à la CMDT et le renforcement de son personnel par les spécialistes, en 1979, ont conduit la compagnie a opéré des réformes dans son dispositif opérationnel d'encadrement de la filière coton du Mali**.**

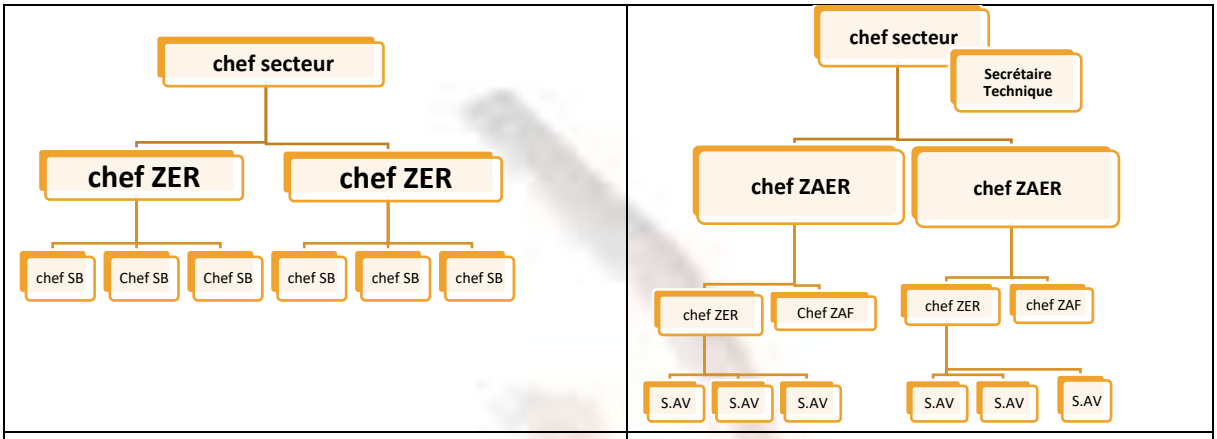
2.1 La création des Zones d'Alphabétisation Fonctionnelle

Bien avant cette décision de faire de l'alphabétisation un moteur du dispositif d'encadrement, la CMDT avait bénéficié de la dynamique globale. Certains agents suivaient les cours d'alphabétisation en même temps que les populations rurales à travers les sessions organisées par la DNAFLA. Ces agents ainsi alphabétisés en langue nationale étaient positionnés en staff et intervenaient ponctuellement selon les besoins dans les zones, à la demande ou sur constatation par l'encadrement d'un déficit notoire de ressources humaines locales disponibles pour l'exécution de certaines tâches.

A partir de 1979, l'organisation territoriale de la CMDT connaitra une profonde mutation en intégrant structurellement l'alphabétisation fonctionnelle comme un impératif de développement de la filière coton du Mali.

Dans l'organisation du dispositif d'encadrement, les relais villageois remplacent les chefs SB. Toutes les zones de production de coton sont dotées de Zones d'Alphabétisation Fonctionnelle (ZAF). Sont créées les Zones d'Expansion et l'Animation Rurale (ZAER) auxquelles sont rattachées désormais non seulement les Zones d'Expansion Rurale (ZER) de l'ancien dispositif mais également les nouvelles ZAF. Ainsi, une ZAER est constituée d'une ou plusieurs Zones d'Expansion rurale (ZER) et d'une Zone d'Alphabétisation Fonctionnelle (ZAF). Le chef de ZAER dispose des chefs ZER desquels relèvent les relais (secrétaires AV) pour la gestion technique de la campagne et du chef ZAF pour les questions de formation (alphabétisation fonctionnelle et formations thématiques).

Le Schéma ci-dessous présente la configuration de l'encadrement en zone CMDT de 1974 à 2001



1974 – 1978	1979 – 2001

Mutation politique ou évolution technique, la question peut avoir un sens. Les différentes réorganisations de l'encadrement CMDT traduites par les mouvements d'appellations diverses répondent à des impératifs techniques. Selon les responsables de la CMDT, ces changements ou successions d'appellations n'ont aucune connexion avec les crises politiques du pays. Selon eux : « *ils sont très techniques en ce sens que l'encadrement est un processus de transfert de compétences aux acteurs locaux. Du moment où le maximum de connaissances est transféré et que les rôles peuvent être joués par les relais locaux, l'encadrement se retire progressivement* » (extrait d'entretien -Bamako, 14/03/21).

Cette organisation de l'encadrement de la CMDT engagée en 1979 dure jusqu'en 2001, année de la tenue des états généraux du secteur coton desquels partiront d'autres réformes qui impacteront réellement sur l'ensemble du secteur coton.

2.2 la suppression des Secteurs de base (SB) et le statut de « prestataire délégué de service de développement » accordé aux associations villageoises (AV)

Dès la création de la CMDT en 1974, certaines difficultés de fonctionnement du système ont conduit à une réorganisation à la base de la pyramide. L'organisation de départ s'appuyant sur les chefs SB (les moniteurs d'agriculture) a changé par une responsabilisation des paysans dans des organisations paysannes les regroupant. C'est ainsi que la décennie 1974-1984 a été marquée par l'avènement des associations villageoises (AV) en vue du maintien du dispositif de production du coton. Cette activité a été inscrite comme une des priorités des objectifs et un axe de réorientation de la stratégie du secteur coton (Belloncle, 1987).

De ce fait, la création des AV est devenue un préalable important de la réussite des nouveaux modèles de conseil agricole et même de la culture du coton à travers cette orientation de l'approche de masse vers l'approche par organisation. Dans l'exécution de cette action, Sada SY et M. Y. BAH ressortent dans une communication la création des 38 premières AV en 1976-1977, soit deux ans après la création de la compagnie. Ont suivi une deuxième vague d'AV en 1978 et une troisième en 1979 soit précisément 120 AV (Belloncle, 1987).

Mais, il ressort des statistiques avancés par SY et BAH une baisse significative du nombre d'AV créées au début des années 1980. Entre 1980 et 1981, seules 42 AV sont créées et en 1982, seulement 10. La dynamique avait observé un ralentissement de rythme de création sans pour autant s'en détourner totalement. Ce que l'on pourrait justifier par une décision importante intervenue entre temps.

> « *En avril 1980, lors d'un séminaire de formation des vulgarisateurs à Ségou, les AV sont déclarées comme ''entreprise de développement aux fonctions multiples '' tant sur le plan commercial que sur le plan social et éducatif » (Belloncle, 1987).*

Dans une certaine mesure, cette décision peut paraitre comme un deuxième acte en tenant compte qu'en 1978-79 la base du dispositif d'encadrement avait été réformée par la suppression des secteurs de base (SB).

En amont, la création des AV s'était appuyée sur les recallés du système scolaire et les retraités localement installés. Mais, en ayant instauré les ZAF, l'option des langues nationales était d'office prise. Cependant, ceux sur lesquels reposaient les premières AV en avaient-ils les compétences ? Le coup d'arrêt devait permettre alors de mettre à niveau les relais déjà en place dans le prolongement duquel processus une constitution d'un noyau plus large de néo-alphabètes.

> « *Le mandat accordé aux AV imposait l'existence de ressources humaines dont les prédispositions intellectuelles présageaient de la capacité à porter les ambitions de rendre les services susmentionnés. Ainsi, les conditions de création des AV dans un village sont désormais liées à l'existence d'un noyau de néo-alphabètes. Ce préalable devient un goulot d'étranglement que la présence des chefs ZAF doit corriger impérativement* » (Camara, E. F., 2023).

Le processus reprend en 1983-1984 avec 142 nouvelles AV créées, portant le nombre total d'AV à 674 (Belloncle, 1987 : 211).

3-Les raisons de l'intégration de l'alphabétisation fonctionnelle au dispositif d'encadrement de la CMDT

3.1 La constitution du noyau de néo-alphabètes à la base : la spéciale Session intensive

Les deux réformes structurelles au besoin de l'alphabétisation fonctionnelle dans le dispositif d'encadrement engendraient conséquemment un transfert de compétences des chefs secteur de base aux AV. Mais, celles-ci étant des personnes morales, quels acteurs devraient-ils réellement porter la charge des missions transférées ? Ce questionnement renvoie à des ressources humaines locales compétentes issues de ces organisations.

De l'ancien système légué par la DNAFLA, une session de formation durait six mois. La CMDT pour des mesures d'urgence liées au processus de création des AV introduit une disposition transitoire : une nouvelle formule de formation accélérée de deux mois et contenue dans une période maitrisée et libre de toute activité agricole. Cette réduction drastique du temps

de formation des auditeurs à son tiers crée le concept de « ***session intensive*** ». Cette mesure spéciale a été assez spécifique et même unique dans sa pratique. Elle s'est déroulée courant 1983. Les premières sessions intensives ont visé spécifiquement les recalées du système scolaire, les alphabètes de l'alphabétisation classique et les agents de l'Etat à la retraite. En 1983, un cycle de sessions intensives a regroupé, par contingent, les cohortes d'auditeurs venus des villages dans les centres saisonniers de la CMDT.

Dans la région CMDT de Fana, la première session de cette nature s'est tenue au centre saisonnier de Fana, comme nous rappelle un acteur du processus (chef ZAF à la retraite ; recrue de 1979 en provenance de la DNAFLA en faveur de la CMDT) :

> « *nous avons commencé par des sessions de deux mois. La première session intensive de la région CMDT s'est faite à Fana, j'en étais un des formateurs, c'était en 1983. Les sessions intensives de la CMDT ont commencé en 1983. Les alphabètes des villages étaient réunis à Fana, au centre saisonnier pour la première session. La formation était en deux parties. Un mois de formation, 15 jours de repos (retour aux villages) et encore un mois pour terminer la formation. Pendant les 15 jours de repos des auditeurs, les formateurs, eux, élaboraient les brochures (supports pédagogiques) pour la dernière partie de la formation* » (extrait d'entretien-22/11/20).

3.2 le transfert des compétences aux élites locales

Ces premiers contingents constituaient le réservoir des « relais locaux » en qualité de : formateurs d'alphabétisation devant se charger de la formation de masse des populations de leurs villages respectifs, animateurs ruraux, agents primaires de santé (humaine et animale), commis des associations villageoises (secrétaires AV, agents de commercialisation du coton), accoucheuses, gestionnaires locaux des équipements ruraux (les magasins, les adductions d'eau, les pharmacies vétérinaires primaires), etc.

La logique poursuivait une volonté de transfert de certaines compétences des agents de l'Etat aux capacités locales afin de soulager ceux-ci de certaines charges de travail. Spécifiquement pour la CMDT, il s'agissait de résoudre la crise de confiance survenue entre les équipes d'achat de coton et les associations villageoises et d'opérationnaliser le transfert des compétences des chefs SB aux AV. Ainsi, était mis en place les premiers noyaux de néo-alphabètes (alphabétisés en langue nationale « *bamanan kan* ») dans les zones CMDT et cela en 1983.

En effet, la compréhension de la formation en alphabétisation devient bien intéressante dans la découverte de certains détails insoupçonnés : l'évaluation des performances et la catégorisation des auditeurs. Ainsi, au-delà des systèmes de notation individuelle des auditeurs, il s'agit d'une catégorisation systématique de ceux-ci, en fin de session, en quatre groupes (G) : G1, G2, G3 et G4 pour des besoins pratiques. Chaque groupe correspond à un niveau bien établi. La description des différents groupes fait ressortir les critères suivants de classement :

- ✓ G1 : la catégorie des néo-alphabètes ayant une maîtrise correcte de tous les éléments de l'apprentissage classique (ceux qui savaient correctement lire, écrire et faire les 04 opérations de calcul) ;

- ✓ G2 : ceux qui pouvaient correctement faire 2 options sur les trois : soit lire et écrire sans pour autant pouvoir faire les calculs, soit écrire correctement et faire les calculs avec moins d'aisance de lecture, ou alors lire et calculer correctement sans pouvoir bien écrire ;
- ✓ G3 : ceux qui ne maîtrisaient qu'une seule option sur les trois : simplement lire, simplement écrire ou simplement calculer ;
- ✓ G4 : ceux qui n'arrivaient à maîtriser aucune option après la formation c'est-à-dire qui ne savaient correctement ni lire, ni écrire encore moins faire les calculs.

Co-relativement à cette catégorisation des auditeurs en fin de session, le transfert des différentes compétences était fait et les éléments constitutifs de chaque groupe étaient pré-positionnés pour des tâches opérationnelles auxquelles la CMDT les affectait. Ainsi :

- les néo-alphabètes du G1 étaient affectés aux emplois de formateurs maîtres d'alphabétisation et de secrétaires des AV et bénéficiaient à cet effet de la formation professionnelle poussée. En effet, plus tard d'autres cadres de formation leur ont été accordé au niveau des centres saisonniers. Ils constituaient ainsi le relais des agents de l'encadrement et des projets de développement. Pour ainsi dire, ils devenaient les nouveaux « chefs SB » ;
- les néo-alphabètes du G2 devenaient les chefs des équipes techniques d'appui aux secrétaires (équipe de piquetage, équipe de récolte, équipe de commercialisation, etc.). Ils étaient placés sous l'autorité des éléments du G1 et avaient à charge de recueillir les données (principalement ceux qui savaient écrire et lire) ;
- les néo-alphabètes du G3 constituaient les « ouvriers » membres des équipes techniques pour les tâches d'assistants. A ce titre, ce sont eux qui tiennent par exemple les cordes de mesures. Ils sont sous les ordres du G2 ;
- quant aux auditeurs du G 4, ils se voyaient simplement astreints à suivre de nouvelles sessions et d'évoluer vers les groupes supérieurs avant de se voir attribuer une tâches.

4-La refonte du modèle de formation

Le cumul des contingences observées pendant les sessions d'alphabétisation du modèle DNAFLA avait révélé que l'alphabétisation piétinait pendant cette période. Il fallait donc requalifier la formation pour ramener la motivation des populations à y prendre part.

Suite aux sessions intensives de 1983 et la mise en place du noyau des néo-alphabètes dans les zones de production, l'alphabétisation reprend mais avec deux changements majeurs :

4.1 Une réduction notoire de la durée de formation : de 06 mois à 45 jours

En tenant compte que techniquement en zone CMDT, la campagne agricole débute courant le mois d'avril, la mise en œuvre d'un programme de formation de six mois engendre forcement une superposition de la formation et des activités de démarrage de la campagne agricole suivante. Cette collision occasionne forcément un relâchement d'un côté ou de l'autre. Pour concilier ces préoccupations, la CMDT instaure des sessions de formation de quarante-cinq jours (*tile binani ani duru kalan*) et libres de toute charge en travaux champêtres.

4.2 Un réaménagement temporel des programmes : formation diurne en lieu et place de la formation nocturne

Les sessions en soirée ne plaisaient plus aux populations rurales ; les hommes refusaient l'absence nocturne de leurs épouses et corrélativement eux-aussi abandonnèrent

progressivement. De plus, il avait été constaté que si les auditeurs, dans la formule nocturne de formation, devaient être encore au champ le jour, cela imposait à ceux-ci des contraintes physiques importantes qui impactent sur l'assiduité des auditeurs. Les sessions en soirée avaient été marquées par une faible participation des populations. Ce sont là des explications qui soutiennent la réorganisation temporelle des sessions d'alphabétisation. Pour ramener les auditeurs (hommes et femmes) dans les centres d'alphabétisation, la tenue des sessions en journée a été adoptée.

5- Le cursus de formation en alphabétisation fonctionnelle **à la CMDT**

A travers la stratégie de recrutement des premiers auditeurs de ces sessions et par déduction, il est sous-entendu que les premières sessions intensives ne visaient pas une alphabétisation de masse. Elles priorisaient la constitution d'un noyau de formateurs en vue, plus tard, d'une expansion du processus à l'ensemble de la population.

La formation normale d'une session d'alphabétisation comprend trois étapes fondamentales : la lecture, l'écriture, et le calcul. Elles consistent à apprendre les lettres de l'alphabet définis par le *« décret n° 85-PG du 26 mai 1967 qui fixe les normes de transcription des langues nationales »* pris par le Gouvernement du Mali, à les lire et écrire correctement, et enfin à pouvoir opérer les quatre opérations de calcul (addition, soustraction, multiplication et division). Savaria, J. (1979 : 144) écrit qu' « *en 1966 et précisément le 05 mars par la tenue, à Bamako, de la réunion internationale de propositions d'alphabets harmonisés pour six langues (Peul, Songhoï, Haoussa, Tamachek, Kounari et mandingue)... en 1967 par un décret fixant leurs règles de transcription dans un alphabet commun* ».

En langue nationale « bamanankan », ces étapes sont appelées : « *kalan jè* », « *sèbèli* » et « *jate* ». Elles suivent une procédure d'apprentissage classique et réalisent à deux niveaux :

5.1 La formation de masse :

Faisant suite à la disponibilité des néo-alphabètes (élites) des sessions intensives, la formation de masse vise cette fois-ci l'ensemble des populations des villages et s'érige en mécanisme de maintien du noyau de ressources humaines compétentes à l'abri des déperditions.

Il faut rappeler qu'en amont, dans la réalisation des programmes d'alphabétisation avec la DNAFLA, plusieurs villages disposaient des centres d'alphabétisation. Les lauréats des sessions spéciales ont alors été assignés à l'organisation et à l'animation des sessions de masse dans leurs villages d'origine. Pour ce faire, la constitution des cohortes relevait de l'imposition aux exploitations de la désignation d'au moins un auditeur. A cet effet, toute exploitation membre de l'AV était obligée, sous peine de sanction, d'envoyer à une session un membre actif de l'exploitation.

> « *On organisait les sessions dans les villages. Toutes les exploitations étaient obligées de désigner un représentant dans la session de 45 jours, parce qu'en ces temps, toutes les exploitations devaient renseigner un cahier de bord. Il fallait donc avoir au moins une personne dans la famille qui soit alphabétisée. C'était pour éviter que le secrétaire*

ne soit le seul à faire le travail à la place de toutes les exploitations de son AV. Ce serait très fatigant et contraignant » (extrait d'entretien - 22/11/20).

Cette démarche s'appuie sur le fait que les auditeurs étaient d'abord des socles des exploitations (des bras valides ou des actifs des exploitations) qui devaient s'occuper des champs. La formation de masse visait à satisfaire pour les exploitations au besoin de disposer de néo-alphabètes capables d'écrire les données de base de leurs exploitations qui constituent le long du processus de production les informations nécessaires à la fourniture des services de conseil par les agents de la compagnie.

5.2 La formation professionnelle :

A la fin des sessions villageoises, une évaluation du niveau d'apprentissage et un classement des auditeurs étaient effectués en vue d'un renforcement des capacités acquises lors de la première étape. Parmi eux, les meilleurs néo-alphabètes des sessions étaient choisis et regroupés dans une seconde phase. Celle-ci était une autre formation liée à la pratique des opérations agricoles dans les exploitations : comment faire les mesures des champs (piquetage), comment faire la fertilisation des champs (apports d'engrais), comment faire le traitement à l'insecticide, comment tenir un cahier de caisse pour la gestion des fonds des AV, comment consigner dans les documents de travail les données recueillies auprès des exploitations ?

Cette session que nous appelons « formation professionnelle » des néo-alphabètes répondait au besoin de leur future insertion dans les activités d'appui de la CMDT transférées aux AV.

Ces formations duraient au plus 15 jours. Mais, elles ne se tenaient pas la même année que la session de 45 jours. En fait, les meilleurs des sessions intensives revenaient l'année suivante pour la formation professionnelle. Cette formation professionnelle, elle aussi, était sanctionnée d'une autre évaluation aboutissant à une catégorisation :

« *A la fin de cette formation, ces auditeurs étaient désignés chefs d'équipes villageoises. Les équipes villageoises étaient constituées des secrétaires AV, des trésoriers, des magasiniers, des membres des équipes techniques. Tous ceux-ci étaient d'office des néo-alphabètes. Ces équipes villageoises étaient dirigées par les auditeurs des formations professionnelles. Les formations professionnelles consistaient essentiellement à leur montrer comment utiliser les outils (cahiers) dans lesquels ils devaient consigner les informations techniques* » (extrait d'entretien -22/11/20).

A travers ce système de formation, la CMDT a contribué à améliorer le taux d'alphabétisation dans le monde rural et spécifiquement dans les zones de couverture de la compagnie.

Ainsi, intervenaient les noyaux de néo-alphabètes dans la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation de masse en appui aux chef ZAF qui en assuraient la supervision et le recyclage des formateurs villageois.

6-La situation de référence du secteur de Dioila

Le secteur CMDT est bien distinct du cercle de Dioila dans lequel il se situe et qu'il partage avec les autres secteurs : Fana, Massigui et Bèlèko. Il occupe sept (07) communes :

Kaladougou, Kilidougou, Degnekoro, N'golobougou, Banco, Kemekafo et N'garadougou. *« Il couvre une superficie de 12796 km2. Il compte 150 villages administratifs* » (données du secteur CMDT de Dioila).

Du point de vue des données techniques de campagne (2019-2020), le secteur de Dioila est organisé en vingt-quatre (24) zones de production agricole (ZPA) contenant chacune un nombre de sociétés coopératives auxquelles adhèrent les exploitations agricoles familiales (AEF). Il s'agit des ZPA suivantes :

ZPA de Banco (19 SCPC)	ZPA de Baou Foulala (18 SCPC)	ZPA de Bouraba (16 SCPC)	ZPA de Boyan (11 SCPC)	ZPA de Dègnècoro (16 SCPC)	ZPA de Diogo (16 SCPC)
ZPA de Dioila I (17 SCPC)	ZPA de Dioila II (26 SCPC)	ZPA de Djiguina (17 SCPC)	ZPA de Falacoro (15 SCPC)	ZPA de Farakan D (18 SCPC)	ZPA de Farakan M (17 SCPC)
ZPA de Finiana 17 SCPC)	ZPA de Klè (14 SCPC)	ZPA de Kola (27 SCPC)	ZPA de Maban (22 SCPC)	ZPA de Massaco (19 SCPC)	ZPA de N'Gara I (15 SCPC)
ZPA de N'Gara II (18 SCPC)	ZPA de N'Golobougou 22 SCPC)	ZPA de N'Tiobougou (20 SCPC)	ZPA de Senou (25 SCPC)	ZPA de Siancoro (15 SCPC)	ZPA de Tiengola (16 SCPC)

Source : Enquêtes de terrain novembre 2020

Le tableau suivant indique le nombre de structures en charge de la production de coton pendant la campagne de référence de cette recherche (campagne 2019-2020).

Structures	**ZPA**	**EAF**	***SCPC***
Nombre	24	10436	438

Source : Enquêtes de terrain novembre 2020

Deux données nous sommes utiles pour cette analyse : le nombre de ZPA (24) et celui des SCPC (438). Elles seront mises en relation avec la troisième : le nombre d'exploitations familiales (10436). En quoi sont-elles importantes à nos yeux pour notre analyse, donc ?

L'encadrement d'une campagne agricole repose sur l'exécution de nombreuses tâches par chacun des responsables de ces structure (ZPA, SCPC et EAF). Dans la mise en œuvre des fonctions assignées aux relais (délégués à la production ou secrétaires), les tâches sont bien établies le long des onze étapes de la campagne agricole : le recensement des intentions de production ; la réception des intrants, la collecte des données d'implantation des parcelles ; le placement des intrants, le calcul du crédit agricole des exploitations ; la supervision du calendrier des activités de production (semi, apport d'intrants, traitement) ; les données de commercialisation et la participation aux réunions techniques des C/ZPA (Camara, E.F ; 2023). La responsabilité de ces acteurs ou la surface des compétences transférées aux acteurs locaux dans l'administration de la campagne agricole apparait grande, fondamentale et technique. De ce fait, leurs capacités relèvent d'un niveau de formation qui s'il n'est pas acquis en dehors du système devrait être apporté par le système. Pourtant, l'on pourrait se demander si cette acquisition de compétences techniques dans ce secteur pourrait-être possible en dehors du système coton. En effet, l'accompagnement du système coton a son langage, son vocabulaire,

et surtout sa langue (le bamanankan).S'agissant de l'exécution des tâches de campagne, l'on peut interpréter les chiffres. Pour disposer des données de campagne des 10436 EAF du secteur CMDT de Dioila, les 438 Délégués SCPC devront, chacun en moyenne, s'occuper de 24 exploitations le long de la campagne agricole. Les Chefs ZPA quant à eux devront superviser en moyenne 19 délégués et 434 exploitations. Dans ce système, les exploitations elles-mêmes ne sont censées ne pas être en marge. Chacune d'elles devrait porter en même temps que le délégué à la production les données de son exploitation. Cela suppose qu'en leur sein, elles devraient disposer de néo-alphabètes de surcroit potentiels candidats aux responsabilités des organisations des producteurs qui elles aussi obéissent à un cycle légal de renouvellement (mandat).

Ainsi, la formation et notamment l'alphabétisation fonctionnelle revêt tout son sens dans le maintien de cette chaine de réalisation des tâches. Elle devrait concerner dans un premier temps l'ensemble des exploitations de sorte qu'elles soient à mesure de participer à l'exécution des tâches. Dans un deuxième temps, les relais villageois dans un souci plus technique d'appropriation des outils, des procédures et approches, des matrices. Dans un troisième temps, les agents d'encadrement de la production (chefs ZPA). Evidemment, le contenu des sessions diffèrent de même que les auditeurs et la visée de chaque niveau de formation. L'objectif est de maintenir un noyau de néo-alphabètes large pour les fonctions d'accompagnement de la production surtout au niveau des exploitations et des délégués SCPC.

Pourtant, dans le secteur CMDT de Dioila, *« le constat le plus frappant de l'observation de ces statistiques est que l'instruction acquise par le système scolaire classique est très faible. En effet, le cumul des niveaux scolaires confondus (les paysans ayant été inscrits à l'école) représente 23% pendant que 33,4% sont issus des séances d'alphabétisation. Evidemment, il faut relever le pourcentage de producteurs qui expriment n'avoir aucune instruction ni par l'alphabétisation, ni par medersa et encore moins par le système scolaire. Ceux-ci représentent environ 36% des producteurs de coton dans le secteur CMDT de Dioila* » (Camara, E.F. ; 2023 : 237). Alors que ce facteur peut être considéré comme un indicateur de performance et d'efficacité des actions de conseil agricole, il est soumis, si l'on y prend garde, aux contraintes existentielles : exode, âge, maladie, décès. En d'autres terme, ce noyau de néo-alphabètes risque de s'effriter le long des âges et de disparaitre.

7-L'externalisation de l'alphabétisation fonctionnelle : impact sur l'efficience du conseil Agricole de la CMDT

L'alphabétisation a été un élément assez déterminant de l'encadrement de la filière coton du Mali. Sans qu'elle ne soit retirée des activités d'appui à la filière, elle a été externalisée c'est-à-dire que les nouvelles orientations du secteur l'ont affecté à d'autres acteurs (LPDSC, 2001). La CMDT s'en est désengagée au profit des acteurs privés et des organisations des producteurs elles-mêmes à travers un mécanisme financier portant sur les 15% de supplément de prix[3] affectés à la confédération appelé « frais de fonctionnement des OP coton » qui englobe la

[3] C'est une rémunération affectée aux producteurs à l'issue de la commercialisation par la CMDT du coton fibre au prorata de la production de coton graine.

tenue des formations, des missions, des instances, entre autres. Mais ces acteurs-ci peinent à assurer la plénitude et la régularité des dispositifs.

La CMDT en a-t-elle mesuré la portée sur l'efficience de son encadrement du secteur ? Quel pourrait-être l'impact de ce désengagement par rapport à l'alphabétisation fonctionnelle ?

Le vide laissé par le recentrage de la CMDT sans l'alphabétisation peut paraitre inquiétant au regard des compétences transférées aux acteurs locaux. Le constat du déficit de formation des acteurs de base du système coton à Dioila en est un élément de preuve. Les ZAF n'existent plus, les nouvelles organisations de producteurs (SCPC et Union secteur) ne disposent pas de moyens pour s 'auto-former, les centres d'alphabétisation ont été délaisses s'ils ne se sont pas écroules, le transfert de l'éducation agricole aux collectivités n'a pas d'effet. Au bilan, l'éducation agricole revient à sa dimension informelle qui pourtant ne bénéficie d'aucune structuration, d'aucune attention ni des autorités étatiques, ni de la CMDT, ni des structures paysannes, encore moins des exploitations elles-mêmes : « *aujourd'hui, tout ce dispositif de formation a volé en éclat. Alors comment vont-ils former les futurs secrétaires ? L'alphabétisation ne peut pas s'arrêter, impossible de l'abandonner dans le monde rural même si la CMDT ne le fait plus* 》(extrait d'entretien Dioila - 22/11/20). Cette intervention exprime la crainte de situations non souhaitables pour le devenir du secteur, pour la CMDT et pour les structures paysannes. Les conséquences de ce relâchement de l'alphabétisation peuvent être :

- ***la disparition progressive des noyaux de néo-alphabètes***

La philosophie centrale des programmes d'alphabétisation fonctionnelle procédait de la constitution de noyaux durs de ressources humaines locales à mesure d'apporter une aide à la mise en œuvre des actions de développement rural et d'en assurer le suivi quotidien. Cette logique concourt à deux mesures essentielles des stratégies nouvelles de développement : la participation locale aux actions de développement et la suppléance du personnel réduit ou insuffisant des structures de développement y compris la CMDT. La constitution de ces noyaux par la CMDT ayant été suspendue ou même arrêtée en début des années 2000, se pose alors le problème de la reconstitution ou du renouvellement au vu de la disparition progressive du vivier existant de néo-alphabètes.

- ***La faible capacité des nouveaux relais locaux à accomplir les tâche d'encadrement***

Devant la perte progressive des ressources humaines locales capables de porter les ambitions du développement local, la réalisation des activités et l'exécution des tâches de conseil deviennent de plus en plus problématiques.

Evariste Fousseni

Les dernières générations de néo-alphabètes ne sont plus physiquement aptes à se mouvoir et ont passé´ le relais à de jeunes générations de《 délégués à la production 》malheureusement très peu ou pas formées à la hauteur des exigences de leurs fonctions de relais de la CMDT. En conséquence, l'éventail de sélection des relais dans le secteur CMDT de Dioila se réduit de plus en plus ou alors les anciennes générations s'éternisent aux postes stratégiques des AV ou SCPC, en raison de l'indisponibilité´ de compétences locales à mesure d'assurer la relevé.

Par ailleurs, la tendance nouvelle, dans les organisations paysannes du secteur de Dioila, est de recourir aux recalés du système scolaire retournés au village. Mais, les expériences ne semblent pas avoir comblé les attentes des chefs ZPA :《 *certains pensent qu'il y'a les recalés du système scolaire qui peuvent assurer cette fonction. Mais attention, beaucoup d'entre eux parlent peut-être français mais le niveau qu'ils ont ne peut pas leur permettre de faire correctement le travail, d'exécuter les tâches liées à la culture du coton*》(extrait d'entretien Dioila-22/11/20). La perception du manque de formation est générale tant chez les paysans eux-mêmes que chez les agents de base de la CMDT. Pour les uns et les autres, tout ce qui se fait pendant la campagne doit être écrit correctement par les délègues (noms des chefs d'exploitations, superficies, spéculations, besoins en intrants, dates de semis, calendrier de traitement, les données économiques, etc.).

- ***la mauvaise gouvernance des OP***

La stratégie d'intervention de la CMDT repose sur l'approche participative des OP. Ce modèle de conseil agricole implique et responsabilise les organisations des producteurs dans la conception, la prise de décisions et la mise en œuvre des actions. Dans le cas de notre champ de recherche, le secteur CMDT de Dioila repose sur 438 sociétés coopératives de producteurs de coton. Elles sont nées du basculement des AV vers les sociétés coopératives par la Loi N°01- 076 / du 18 juillet 2001 régissant les sociétés coopératives en République du Mali. De nos jours elles sont régies par le neuvième Acte Uniforme de l'OHADA[4] relatif aux droits des sociétés coopérative.

[4] Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (l'OHADA), créée par le Traité de Port-Louis du 17 octobre 1993 (révisé le 17 octobre 2008 à Québec - Canada), est une organisation internationale de plein exercice, dotée d'une personnalité juridique internationale, qui poursuit une œuvre d'intégration juridique entre les pays qui en sont membres. L'OHADA regroupe aujourd'hui 17 États : le Bénin, le Burkina-Faso, le Cameroun, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée Bissau, la Guinée Équatoriale, le **Mali**, le Niger, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Ces structures de production constituent le socle de la filière cotonnière malienne et sont dotées d'une responsabilité importante dans la production. Leur fonctionnement repose sur un ensemble de sept règles ou lignes directrices, reconnues mondialement par l'Alliance Coopérative Internationale (ACI). Selon l'Article 6 de l'AU-OHADA/Droits des Scoop) : « la société coopérative est constituée et gérée selon les principes coopératifs universellement reconnus, à savoir l'adhésion volontaire et ouverte à tous ; le pouvoir démocratique exercé par les coopérateurs ; la participation économique des coopérateurs ; l'autonomie et l'indépendance ; l'éducation, la formation et l'information ; la coopération entre organisations à caractère coopératif et l'engagement volontaire envers la communauté ». La solidité de la structuration institutionnelle tient à la crédibilité et à la fonctionnalité des OP. Pourtant, par endroits dans le secteur de Dioila, la gouvernance des SCPC semble souffrir de certains facteurs d'influence contraires à l'éthique : les positions sociales des uns et des autres s'élèvent au détriment des critères objectifs de désignation. 《 *la gouvernance de la culture du coton va de mal en pis. Le reste de la culture du coton est marqué par la dominance de la position sociale de certains acteurs qui influent sur la prise de décisions. Quand tu es le plus fort ou le plus influent, le plus écouté du village, que tu aimes tes enfants et tu veux les voir aux postes de responsabilité dans le village, en complicité avec d'autres personnes de même position sociale, vous décidez de choisir vos enfants pour faire le travail de secrétaire ou autres responsabilités dans votre coopérative alors qu'ils n'en ont ni connaissances, ni compétence. On dit qu'ils comprendront ou apprendront à la tâche. Quand on travaille sur cette base, tu crois que ce n'est pas gâté ? Et quand ça ne marche pas avec ces types de secrétaires, personne ne peut broncher car les parents sont influents.* 》(Extrait d'entretien Dioila-24/11/20).

En somme, les sociétés coopératives en milieu rural souffrent d'un manque de ressources humaines capables de porter les ambitions et de répondre aux attentes placées en elles. En général, dans les zones cotonnières du Mali, certaines responsabilités au sein des organes de gestion des sociétés coopératives reposent sur des critères précis : le niveau d'alphabétisation, la compétence et le leadership. Cependant, si l'acquisition de la formation et des compétences techniques en gestion de la filière coton est de nos jours dans des schémas problématiques, les OP peuvent en être victimes et exposées à des dérives autoritaires et financières.

Conclusion

L'alphabétisation est un maillon essentiel du dispositif d'accompagnement d'une agriculture paysanne portée par les exploitations familiales. Elle encadre et renforce les acteurs face à la responsabilisation des organisations paysannes dans le système de production. Le renforcement de leurs capacités organisationnelles et techniques, dans le but de les rendre aptes à supporter les compétences à elles transférées, devrait relever de la responsabilité de l'État. Dans cette optique, le rôle des structures d'accompagnement de la production demeure primordial jusqu'à ce que les mécanismes de mise en œuvre des actions soient bien compris et appropriés par les nouveaux acteurs. La réalité du secteur de Dioila démontre que la déperdition des acquis de l'alphabétisation fonctionnelle est une fracture de la dynamique des fonctions d'appui à

l'agriculture dans les zones de production agricole. Le recentrage de la CMDT semble avoir été mal conçu en externalisant cette fonction qui certes n'est pas supprimée mais plutôt portée par des acteurs qui n'en ont pas les capacités.

Références bibliographiques

BELLONCLE, Guy, *Recherche, Vulgarisation et Développement rural en Afrique noire*, colloque de Yamoussoukro, Paris, Focal Coop, Ministère de la coopération et du développement, 1987, 245 pages.

Camara, Evariste Fousseni. *La dynamique des fonctions d'appui à l'agriculture au Mali : le conseil et l'éducation agricoles en zone CMDT*. Thèse de doctorat Anthropologie-Ethnographie, Institut de Pédagogie Universitaire de Bamako, 2023, 414 pages.

DIABATE, Mamadou. *Impact de l'alphabétisation fonctionnelle sur les attitudes des paysans vis-à-vis de la modernisation agricole, de la santé et de l'instruction en zone O.A.C.V (Mali)*. Mémoire de DEA au grade Maître des Arts (MA), Sciences de l'Education, Université de Laval. 1979, 118 pages.

DUFUMIER Marc, BAINVILLE Sébastien, « Le développement agricole du Sud-Mali face au désengagement de l'état », *De Boeck Supérieur | « Afrique contemporaine »* 2006/1 n° 217 pages 121-133.

GURGAND, Marc, « Les effets de l'éducation sur la production agricole. Application à la Côte-d'Ivoire », *In: Revue d'économie du développement*, 1e année N°4, 1993, pages 37-54.

Lauwerier Thibaut, « Quelle place pour l'alphabétisation au Mali ? une analyse des politiques », 2012.

Loi n° 06 – 045 du 05 septembre 2006 Portant Loi d'Orientation Agricole du Mali (LOA)

N'DIAYE, Amadou, L'agriculture sénégalaise de 1958 à 2012 : Analyse systémique et prospective, Paris, l'Harmattan, 2013, 224 pages.

Ministère du Développement Rural, Lettre de politique de développement du secteur coton (LPDSC), Octobre 2001

OHADA, 2010, Acte uniforme du 15 décembre 2010 relatif au droit des sociétés coopératives

Rolland, Jean-Pierre, « La formation agricole et rurale des jeunes Un enjeu crucial en Afrique », Afrique contemporaine 2016/3 N° 259, Éditions De Boeck Supérieur, pp 122-125,

Savaria, J. (1979). « Apprendre pour mieux s'organiser ». Une expérience d'alphabétisation au Mali. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (2), pp 143-154.

Evariste Fousseni